

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 66-143/SPCG affectant au Ministère du Travail de la Côte Française des Somalis un terrain sis à Djibouti, avenue du Stade.

n° 66-143/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
19 novembre 1967

Numéro JO  
n° 1 du 01/01/1967

Date du numéro  
1 janvier 1967

### TEXTE INTÉGRAL

Il est affecté au Ministère du Travail de la Côte Française des Somalis un terrain d'une superficie de 5.045,75 m2 environ, sis à Djibouti, avenue du Stade, et faisant partie d'un terrain plus vaste servant actuellement de pare pour le gros matériel du Service des Travaux publics. Le dit terrain tel au surplus qu'il est figuré au plan annexé au présent arrêté. Ce terrain est destiné à la construction d'un Centre de formation préprofessionnelle. Dans les vingt jours de la date du présent arrêté, le Chef du Service des Domaines fera remise de la parcelle de terrain susvisée à M. le Ministre du Travail. Il sera dressé procès-verbal de cette opération, lequel comportera évaluation du terrain affecté et détermination de ses limites.